PROJET Pédagogique

L'enfant, Acteur de son séjour dans un contexte multiculturel

Les Mercredis

ACM Orléans Centre
18 boulevard Aristide Briand
45000 Orléans.

SOMMAIRE

Introduction
I. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE
a)Situation géographique
b)Descriptions des locaux du centre
c)Public accueilli
d)Les moyens humains

II. FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE
a) Modalités d'inscription
b) Protocole d'accueil et arrivée des enfants
c) Une volonté d'accueillir tous les enfants

III. VALEURS ÉDUCATIVES

IV. INTENTIONS ÉDUCATIVES DE CIGALES ET GRILLONS

V. INTENTIONS PÉDAGOGIQUES DE LA DIRECTION

VI. RÔLE ET MISSIONS DE LA DIRECTRICE

VII. RÔLE ET FONCTIONS DE L'ANIMATEUR(TRICE)

VIII. JOURNÉE TYPE

IX. TEMPS DE RÉUNION

X. ACTIVITÉS XI. SÉCURITÉ

XII. LEBUDGET

VII. EVALUATIONS ANNEXES

ACM Orléans Centre
18 boulevard Aristide Briand
45000 Orléans.

Introduction

Le projet pédagogique d'un centre de loisirs vise à o rir un cadre éducatif et ludique aux enfants pendant les périodes de vacances scolaires. Il s'agit de proposer des activités variées et adaptées à chaque tranche d'âge, dans le respect du rythme et des besoins de chacun.

Le centre de loisirs s'engage à favoriser le développement de l'autonomie, de la socialisation et de la créativité des enfants. Il propose des activités manuelles, sportives, culturelles et de découverte de l'environnement, dans le but de stimuler l'éveil et l'épanouissement des enfants.

Le centre de loisirs s'engage également à assurer la sécurité et le bien-être des enfants, en mettant en place des règles de vie et en veillant à ce que les activités proposées soient encadrées par des animateurs qualifiés.

Enfin, le projet pédagogique du centre de loisirs vise à impliquer les familles dans la vie de la structure, en favorisant la communication et la collaboration entre les parents et les professionnels de l'enfance. Il s'agit de créer un véritable partenariat éducatif pour le bien-être et l'épanouissement des enfants.

Ce projet pédagogique doit être lu par tous les animateurs de l'accueil de loisirs.

Des exemplaires sont donnés à l'organisme et sont à disposition des parents.

ACM Orléans Centre
18 boulevard Aristide Briand
45000 Orléans.

I. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE
a)Situation géographique
ACM ORLEANS CENTRE
18 boulevard Aristide Briand
45000 Orléans.

b) Descriptions des locaux du centre

L'accueil de loisirs sans hébergement du Orléans centre-ville est une structure qui fonctionne toute l'année :

- Les mercredis pendant les périodes scolaires

- Les vacances pendant les vacances scolaires (sauf fermeture 1 semaine à Noël et la 1ère quinzaine d'Août).

Le centre a 2 grandes salles semi-fermées composées de la manière suivante : une salle pour les maternelles et une pour les élémentaires.

c) Public accueilli
Public accueilli: 3-12 ans, le nombre varie entre 30/40 par jour, le mercredi.

d) Les moyens humains

- une directrice BAFD

- une équipe de 3/4 animateurs selon les effectifs des enfants

II. FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

a) Modalités d'inscription

La fréquentation du centre de loisirs implique une inscription administrative.
Elle a lieu avant l'été, les parents reçoivent à leur domicile ou en mains propres une fiche sanitaire, selon une date butoire.

b) Protocole d'accueil et arrivée des enfants L'accueil de loisirs est ouvert tous les jours des vacances scolaires de 7h30 à 18H30. L'accueil est à la journée complète : L'arrivée des enfants s'échelonne le matin entre 7H30 et 9H00 et le départ s'effectue le soir entre 17h00 et 18h30.

C. Une volonté d'accueillir tous les enfants

Les P.A.I (protocole d'accueil individualisé)

Le projet d'accueil individualisé (PAI) est un document écrit qui précise les adaptations à apporter à la vie de l'enfant. Il concerne les enfants atteints de troubles de la santé comme, par exemple, une pathologie chronique (asthme), une allergie, une intolérance alimentaire. »
Ce document est mis au point par la famille de l'enfant en concertation avec un médecin traitant et le responsable de l'organisme d'accueil.

Il peut expliciter un régime alimentaire spécifique à appliquer, en raison d'une allergie à un aliment comme les œufs ou le gluten par exemple. Tout médicament – parmi lesquels la Ventoline® – que l'enfant doit prendre au cours de la journée doit être indiqué, accompagné des modalités de prise précisés dans l'ordonnance signée par le médecin qui suit l'enfant. Le PAI peut aussi contenir des dispenses à certaines activités incompatibles avec la santé de l'enfant. Le PAI peut être reconduit d'une année sur l'autre mais il peut aussi être revu et adapté en cas d'évolution de la pathologie ou en prévision d'un voyage ou d'une sortie.

III. LES VALEURS ÉDUCATIVES Le projet pédagogique du centre de loisirs repose sur des valeurs éducatives telles que le respect, la tolérance, la solidarité et la citoyenneté. Il encourage les enfants à s'ouvrir aux autres, à découvrir de nouvelles choses et à s'engager dans des projets collectifs.

IV. INTENTIONS ÉDUCATIVES DE CIGALES ET GRILLONS

- Contribuer à l'éducation et au développement de l'enfant et du jeune par des relations basées sur le respect de l'individu dans son intégralité.
- Sensibiliser au respect et à la protection de l'environnement et proposer des animations éducatives dans une perspective de développement durable.
- Favoriser les découvertes culturelles, sur le plan humain, patrimonial et artistique.
- Développer des animations partenariales avec les acteurs locaux, dans une démarche de réseau basé sur des relations équitables.

ACM Orléans Centre
18 boulevard Aristide Briand
45000 Orléans.

V. INTENTIONS PÉDAGOGIQUES DE LA DIRECTION

Intentionspédagogiques “permettrel'enfantà“	ObjectifsOpérationnels “êtrecapablede”	Actions
L’enfant acteur de son séjour	L’enfant est capable d’exprimersesopinions et choix personnels	Mise en place de forum de discussions, de ferme à idée, la matinée des enfants…
L’enfant à la découverte d’un monde multiculturel, sur le plan humain, patrimonial et artistique.	L’enfant est capable de distinguer les di érents pays, continents et cultures	Découverte des contes, plats, des peintures et sonorité du monde.

VI. RÔLE ET MISSIONS DE LA DIRECTRICE

-La directrice est garante de la sécurité des enfants et de son équipe d’animation. Elle construit et propose le projet pédagogique avec son équipe pour travailler ensemble sur les di érents projets. -Elle doit être à l’écoute de chaque animateur (savoir-faire, compétences, motivations) et doit être disponible vis à vis des projets d’animations, selon son propre arbitre et à condition que les idées soient en conformité avec le projet pédagogique. -Elle assure le lien avec les familles, développe les partenariats, assure la gestion budgétaire et administrative. -Elle a un rôle de formation auprès des animateurs et de suivi d’animateurs stagiaires BAFA, la directrice doit servir de médiatrice en cas de conflits entre enfant/animateur et/ou animateur/animateur.

ACM Orléans Centre
18 boulevard Aristide Briand
45000 Orléans.

VII. RÔLE ET FONCTIONS DE L'ANIMATEUR(TRICE)

-L'animateur fait partie d'une équipe sous la responsabilité du directeur. (trice), Il doit s'intégrer dans l'équipe de travail. Son investissement auprès des enfants est permanent qui nécessite la recherche du renouveau, un investissement conséquent et une perpétuelle remise en question. Il ou elle doit se comporter de façon responsable par une attitude accueillante auprès de toute personne fréquentant les lieux d'activités (enfants, parents, etc...), il doit respecter les lieux collectifs occupés.

-Il ou elle travaille en accord avec le projet éducatif et pédagogique et avec les règles de Cigales et Grillons.

-Il ou elle doit faire preuve de solidarité avec l'ensemble de l'équipe d'animation.

-Il ou elle doit respecter l'organisation mise en place par le directeur, prendre la parole en réunion d'équipe, donner son opinion avec respect et courtoisie sans influencer le jugement des autres membres de l'équipe, proposer, échanger et savoir accepter les critiques positives et négatives.

-Il ou elle permet aux enfants d'évoluer dans le cadre du loisir.

-Il ou elle met sa patience, sa disponibilité au service des enfants.

-Il ou elle sait travailler en équipe. Son autonomie lui permet de gérer son temps d'activité.

-Il ou elle doit proposer des activités qui permettent la découverte de choses nouvelles.

-Il ou elle doit informer son responsable de toute absence qui le concerne.

ACM Orléans Centre
18 boulevard Aristide Briand
45000 Orléans.

- L'utilisation du portable personnel n'est autorisée qu'en cas d'urgence.

- Les pauses cigarettes et café doivent être brèves et restreintes à 1 le matin et 1 l'après-midi, en concertation avec les collègues et les conditions et réalités de terrain.

VIII. JOURNÉE TYPE

Journée type pour les maternelles

7H30/9H : Accueil échelonné, jeux libres, à 9H possibilité de jeux à l'extérieur
9H20: Rangement des jeux- rassemblement-appel-lecture du
menu ou bien interlude musical ou dansant, forum de discussions.
10H: Début des activités
11H20: Fin de l'activité
Passage aux toilettes, lavage de mains
11H40: Départ échelonné pour la cantine, en fonction des tranches d'âge, pour favoriser le sommeil des tout petits.
13H00: Retour du repas, début de la sieste, les enfants font chercher
leurs Doudous, enlèvent leurs chaussures.
14H15: Les enfants qui se lèvent avant la fin de la sieste, intègrent
Le pôle des activités, ils peuvent jouer à l'extérieur s'ils le souhaitent.
15/15H15: Fin de la sieste, les derniers enfants rejoignent les activités
15H55: Fin des activités, rangement, temps libre.
16H20/ 16H30: Goûter
17H-18H30: Temps libre, départ échelonné

le passage aux toilettes est effectué avant et après tous les temps forts de la vie quotidienne des enfants.
Les plus petits, sont accompagnés par 2 au minimum, en présence d'un animateur.
L'animateur ne touche pas l'enfant, mais l'accompagne dans une démarche d'autonomie.

Cigales et Grillons

ACM Orléans Centre
18 boulevard Aristide Briand
45000 Orléans.

Journée type pour les élémentaires

7H30/9H : Accueil échelonné, jeux libres, à 9H possibilité de jeux à l'extérieur
9H20: Rangement des jeux- rassemblement-appel-lecture du
menu ou bien interlude musical ou dansant
10H: Début des activités
11H45: Fin de des activités
Passage aux toilettes, lavage de mains
12H00: Départ échelonné pour le repas du midi
13H20: Retour au centre, temps calme, activités principalement en
intérieur, à partir de 14H possibilité de jouer en extérieur.
14H30: Début des activités
15H55: Fin des activités, rangement, temps libre
16H20/ 16H30: Goûter
17H-18H30: Temps libre, départ échelonné

IX. TEMPS DE RÉUNION

- Les animateurs proposent et préparent des activités en cohérence avec l'âge des enfants.
- Les temps de réunion et de préparation se font au sein du centre de loisirs.
- Chaque réunion sera préparée par la direction et l'équipe d'animation.
- Le planning des activités sont élaborés pendant les temps de réunion et sont transmis au responsable, après validation de ces documents le directeur les transmet à l'organisme Cigales et Grillons.

X. ACTIVITES : ***liste des activités pédagogiques prévues pour atteindre les objectifs éducatifs, et pédagogiques.***

XI. SÉCURITÉ

Tout d'abord, l'équipe d'animation ainsi que la directrice, sont garants de la sécurité physique, a ective et morale des enfants. Les locaux, le mobilier, les jeux, sont soumis à des règles de sécurité strictes qui sont mises à jour annuellement.

ACM Orléans Centre
18 boulevard Aristide Briand
45000 Orléans.

L’équipe dispose d’une pharmacie contenant des produits autorisés par la D.D.C.S pour les soins légers. Chaque intervention est notée sur un cahier comportant la date, l’heure, la nature de la blessure, le soin apporté ainsi que la personne l’ayant effectuée.

En cas d’accident plus important, l’équipe se réserve le droit de joindre le SAMU et de faire transférer l'enfant à la clinique ou à l’hôpital si besoin tout en alertant les familles.

PPMS

Les écoles maternelles, primaires ou élémentaires et les établissements d’enseignement du second degré peuvent être exposés à di érents types de risques majeurs ou de menaces : risques majeurs d’origine naturelle (cyclone, inondation, submersion marine, séisme, mouvement de terrain, etc.), technologique (nuage toxique, explosion, radioactivité, etc.), intrusion de personnes malveillantes, attentats ou toute forme d’attaque armée, violences au sein ou aux abords de l’école ou de l’établissement.
L’État est garant de la cohérence de la sécurité civile. Chaque école ou établissement d’enseignement public du second degré doit à ce titre préparer « sa propre organisation de gestion de l’événement » (Code de la sécurité intérieure, article R. 741-1). Les autorités académiques s’assurent qu’ils soient dotés d’un plan particulier de mise en sûreté (PPMS), qui décrit la conduite à tenir face à ces risques et menaces.

XII. BUDGET

Un budget est octroyé à chaque structure en fonction de son nombre d’enfants.
Il y a un budget par type d'accueil et celui-ci est proportionnel au nombre d’enfants inscrits. Le budget est modulable suivant le nombre d’enfants inscrits et la présence réelle des enfants sur le centre. Le budget se calcule chaque semaine durant les vacances scolaires.

XIII. EVALUATION

Évaluations collectives: réunions d'équipe : De façon hebdomadaire, l'équipe d'animation se retrouve afin de préparer la semaine suivante, d'échanger des informations, de se concerter et de se coordonner sur la manière de mener les animations et les interventions.

Elles ont pour objectif de faire un point sur la réglementation en vigueur et la répartition des animateurs dans chaque groupe d'âge, préparer les activités qui seront proposées et organiser les sorties.

Évaluation individuelle : Elle s'e ectue entre le responsable du centre et l'animateur, sur des temps de travail formel. C'est un moment de dialogue qui permet : • De faire préciser, par l'évaluateur, ses missions et tâches précises • De connaître l'appréciation de ses résultats professionnels et sa façon de servir pour l'année écoulée • De formuler des souhaits en termes de formation, d'évolution de carrière, de mobilité mais aussi de suggestions sur le fonctionnement du service Cette évaluation permet également de favoriser le dialogue avec l'agent évalué, d'apprécier les résultats de l'année écoulée par rapport aux objectifs fixés et de recueillir les souhaits de l'animateur.

Nous n'attendrons pas la fin du séjour pour évaluer notre projet. Des réunions d'ajustement nous permettront de réadapter les journées à l'ALSH.

Notre réflexion lors du bilan final permettra d'améliorer l'accueil ou de choisir des actions plus efficaces.

ACM Orléans Centre
18 boulevard Aristide Briand
45000 Orléans.